

Rapport d'activités



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Avec le soutien des Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la
Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale



À Anne

Conscience exigeante et responsable,
La justice sociale était ta boussole,
Sans compromission.
Tu as accompagné DIOGENES dans tous ses
combats,
Avec bienveillance et intelligence toujours,
Avec fermeté si nécessaire,
Nous poussant à tirer le meilleur de
nous-mêmes.
Tu vas nous manquer. Beaucoup.

Repose en paix.

Table des matières

Table des matières	3
Synthèse des statistiques	4
Synthèse des statistiques des 20 ans	5
1. Edito	6
2. Le projet	7
2.1. Finalités et objectifs	7
2.2. Historique	8
2.3. Les activités principales	9
2.3.1. Le cœur des activités du Collectif pendant l'année	9
2.3.2. Les événements ponctuels organisés par le Collectif	10
2.3.3. La coordination du Collectif les Morts de la Rue	16
3. Évaluation des activités	18
3.1. Évaluation quantitative et statistique du projet	18
3.1.1 Evaluation quantitative après 20 ans	21
3.2. Évaluation qualitative du projet	27
4. Le public accompagné dans le cadre du projet	30
4.1. Données démographiques	30
4.2. Questions de logement	30
4.3. Causes de décès	30
5. Notre méthodologie	31
5.1. Développement communautaire	31
5.2. Démarche participative	31
6. Nos Ressources	32
6.1. Ressources humaines	32
6.2. Finances	33
7. Nos revendications	34

SYNTHÈSE DES STATISTIQUES

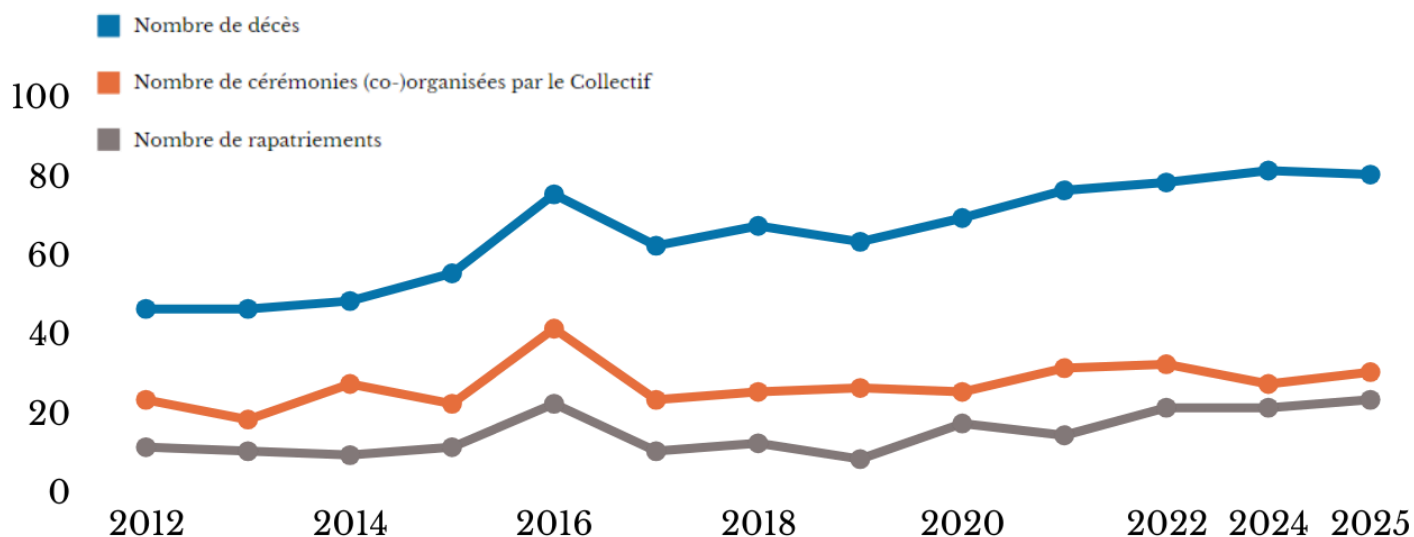
EN 2025, LE COLLECTIF A APPRIS **80** décès

30
cérémonies

organisées par/avec le Collectif


23
rapatriements


organisés



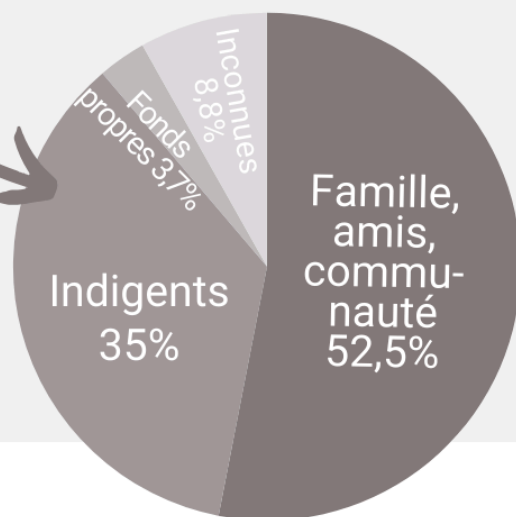
EN 2025, ON COMPTAIT **35%** d'indigents

Événements

Cérémonie d'hommage aux
morts de la rue de 2025  >300

Visite des cimetières le
2 novembre  >20

& autres représentations externes



SYNTHÈSE DES STATISTIQUES

EN 20 ANS, LE COLLECTIF A APPRIS

1143 décès

1007
hommes

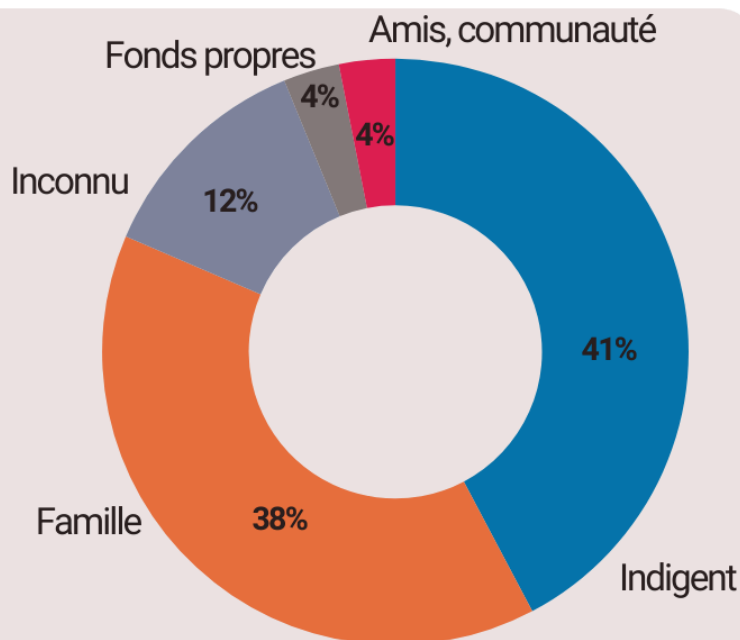
et

132
femmes

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES OBSÈQUES

Ces chiffres vont à l'encontre des idées reçues:

Les personnes qui décèdent après avoir vécu en rue ont souvent des proches, et nous pouvons observer que ces proches se démènent pour pouvoir payer les obsèques.



CE QUE L'ON A APPRIS EN 20 ANS :

44,5% des personnes étaient connues par DIOGENES

38,6% des personnes sont décédées à l'hôpital

21% des personnes ont été rapatriées dans leur pays d'origine

22,7% des personnes vivaient en logement

1. Edito

Depuis 20 ans (lancé en 2004 !), le Collectif les Morts de la Rue veille à ce que chaque habitant de la rue ait un adieu digne. Pour chaque décès, nous veillons à ce qu'une cérémonie soit organisée ou nous l'organisons nous-mêmes, avec, tant que possible, l'implication des proches. En outre, nous organisons un hommage annuel, nous fleurissons les tombes au cimetière, nous entrons en discussion avec les communes pour améliorer la dignité des enterrements (notamment des indigents), ...

2025 fut encore une année bien remplie pour la coordination de ce collectif. En 2025, nous avons pu tirer des statistiques à propos de 80 décès. Il s'agit uniquement des personnes pour qui nous avons eu assez d'informations (nom officiel, date de naissance, de décès, commune de décès, ainsi que des preuves de la vie en rue), mais tout au long de l'année le Collectif a été engagé autour de davantage de décès. Ce nombre serait plus élevé si nous avions disposé de plus de temps de travail. En effet, la coordination étant saturée, certaines recherches visant à confirmer des annonces de décès ou des rumeurs n'ont pas abouti. De plus, le manque de temps nous empêche d'adopter une démarche plus proactive, par exemple en élargissant notre réseau ou en collaborant davantage avec les administrations communales et les hôpitaux.

A l'issue de cette année 2025, nous sommes aussi en mesure de présenter les chiffres sur 20 ans d'action.

Le Collectif ne se contente pas d'enterrer des morts, il accompagne aussi les vivants, notamment les personnes qui ont perdu un proche. Cet accompagnement, principalement effectué par la coordination, avec le soutien de l'équipe de DIOGENES, se déroule sur le long terme, selon le rythme des gens. C'est l'un des messages que le collectif a tenté de renforcer tout au long de l'année : le collectif, c'est bien plus que l'organisation de cérémonies.

Chaque année, la cérémonie annuelle est un moment important, tant pour les familles et les proches des personnes décédées, que pour les travailleurs. En 2024, nous l'avons fait évoluer, grâce aux précieux retours récoltés en 2023. L'assemblée a été touchée par les témoignages partagés par des proches des personnes décédées, par les poèmes lus lors de la cérémonie par un chœur de 4 personnes, et nous avons reçu de nombreux autres retours inspirants. Ils nous encouragent à poursuivre ce travail d'organisation d'une cérémonie d'hommage qui est à la fois un moment de recueil et de souvenir, et un événement qui véhicule un message fort.

La coordination d'un groupe comme le Collectif les Morts de la Rue n'est pas simple. Les dimensions participative et communautaire du projet en font un projet riche et utile à bien des égards, mais elles demandent un travail méthodique et un groupe "qui fonctionne". Afin de renforcer et solidariser le groupe, nous avons par ailleurs participé à de multiples activités. Le groupe, ainsi soudé, poursuit ses activités avec engagement et passion.

En 2025, le Collectif a bénéficié d'une grande visibilité (programmation autour des 20 ans, presse). Ça nous amène beaucoup de sollicitations (étudiants, parlementaires, artistes), des projets qui nous apportent de la reconnaissance, de l'énergie et l'envie de continuer.

Nous entamons 2026 avec beaucoup d'énergie, et toujours un espoir d'être entendus et soutenus par nos élus politiques !

2. Le projet

Le Collectif est un réseau composé d'(ex-)habitants de la rue, d'associations, de citoyens et d'institutions, qui agit pour un adieu digne aux personnes (anciennement) sans-abri décédées en Région bruxelloise. Nous nommons "mort de la rue" toute personne décédée qui a vécu, à un moment de son existence, en rue en Région de Bruxelles-Capitale.

DIOGENES coordonne le Collectif les Morts de la Rue depuis 2005. Le présent rapport détaille l'ensemble des activités du collectif, mais notons d'emblée que la coordination est essentielle pour la concrétisation de chacune des actions.

2.1. Finalités et objectifs

La coordination du Collectif les Morts de la Rue a pour objectif fondamental **d'agir, ensemble avec toutes les personnes concernées, pour un adieu digne pour les (ex-)habitants de la rue de la région bruxelloise**. Ses responsabilités sont les suivantes :



Soutenir et accompagner les personnes confrontées au décès d'un (ex-) habitant de la rue



Partager les données récoltées, leur interprétation et les revendications du Collectif avec le secteur, la presse et le politique



Garantir et promouvoir la participation des personnes concernées, en priorité les habitants de la rue, dans toutes les activités du Collectif



Veiller à la communication interne et externe au réseau



Impliquer et coordonner le noyau, le réseau et les partenaires du Collectif

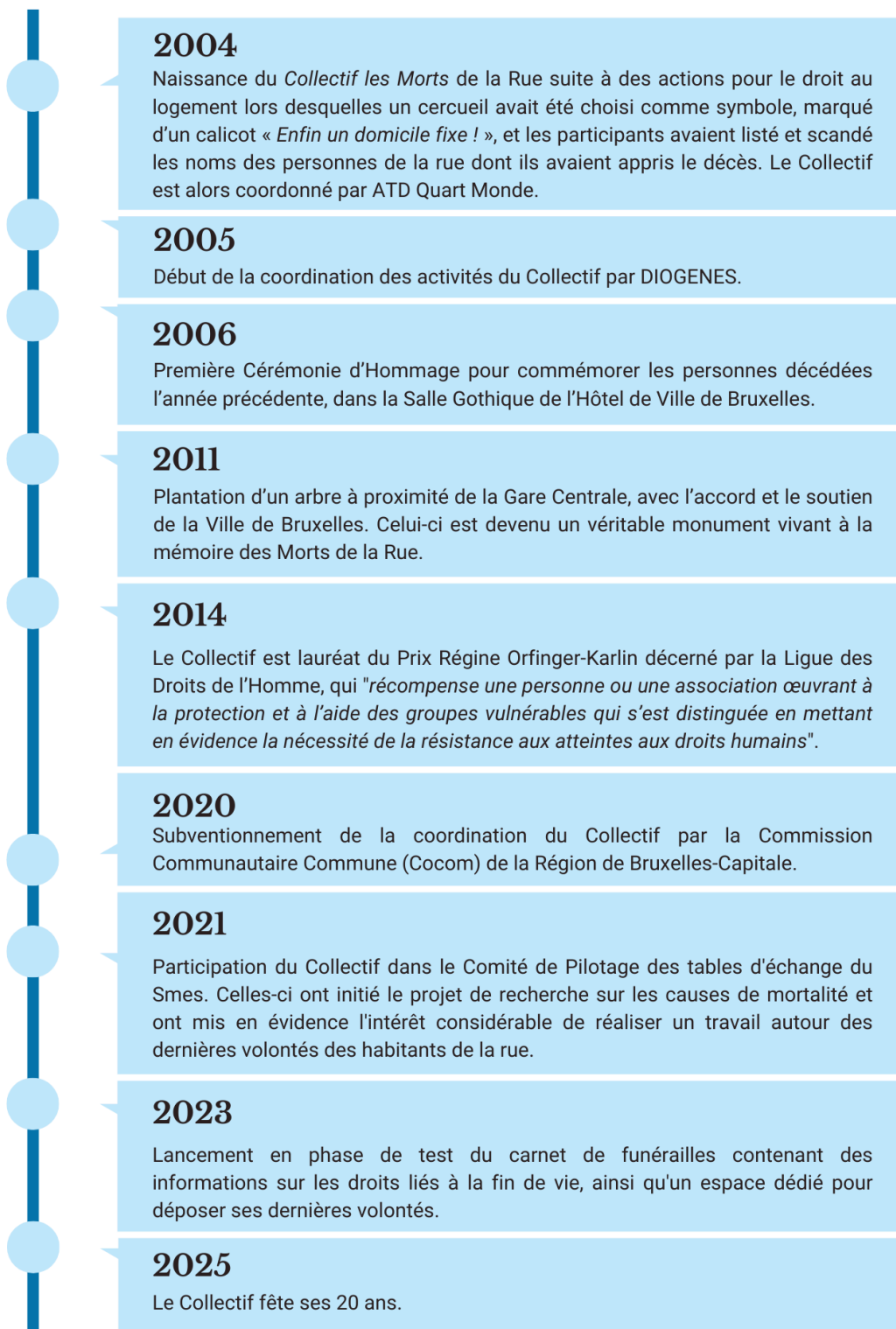


Assurer la continuité du projet : ressources humaines, moyens financiers, partenariats, événements



Garantir et faire évoluer les missions, valeurs et objectifs du Collectif

2.2. Historique



2.3. Les activités principales

Dans l'ensemble de ses activités, le Collectif les Morts de la Rue promeut la participation des (ex-)habitants de la rue. Le noyau du groupe – qui réunit des habitants de la rue, des citoyens et des travailleurs du secteur – se réunit mensuellement dans une visée pleinement participative. Cette réunion est un espace de parole précieux, qui donne une place à chaque personne qui souhaite s'exprimer, échanger et avoir un impact. Il se transforme parfois aussi en groupe de soutien mutuel parce qu'il arrive souvent que des personnes qui ont connu un décès décident de rejoindre le collectif après la cérémonie.

"S'impliquer, c'est une façon de se soigner soi-même, c'est permettre que ça se passe mieux pour d'autres, c'est faire quelque chose avec sa colère ou sa tristesse. Le collectif, c'est un soutien par des pairs : des personnes rejoignent le groupe parce qu'ils ont perdu un proche."

Florence, coordinatrice du Collectif

Néanmoins, nous tenons à souligner que la concrétisation des actions n'aurait pas été possible sans une coordination forte qui supporte l'ensemble des activités décrites ci-dessous.

2.3.1. Le cœur des activités du Collectif pendant l'année

Tout au long de l'année, le Collectif les Morts de la Rue se mobilise pour rendre un adieu digne aux (ex-)habitants de la rue. Cela se traduit au travers des activités suivantes :

- **Il informe** les autres personnes sans-abri, les familles, les proches et les professionnels du secteur et des services communaux des décès dont il est averti.
- Il veille à ce qu'une commémoration soit rendue dignement pour chaque personne. **Il organise les funérailles** pour chaque habitant de la rue dont il apprend le décès sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces funérailles sont personnalisées autant que possible : des témoignages et photos sont recueillis, des faire-part sont rédigés, de la musique est choisie pour la cérémonie d'adieu, des fleurs, bougies ou autres symboles sont rassemblés, etc. Une attention particulière est accordée aux convictions de vie de la personne défunte.
- **Il assure une présence** aux obsèques des morts de la rue si aucun proche n'a été retrouvé.
- **Il implique et soutient** les familles, les amis, les professionnels du secteur psycho-médico-social de la Région bruxelloise.
- **Il organise ponctuellement des visites au cimetière** afin de soutenir et d'accompagner toute personne sans-abri qui en manifeste le besoin.
- Il propose un **engagement collectif** pour les personnes qui souhaitent s'impliquer, que ça soit par la discussion sur les événements vécus, l'organisation d'événements, des pratiques artistiques, ...
- Il cherche à **améliorer** la prise en charge des obsèques indigents dans les différentes communes de la Région Bruxelles-Capitale.
- Il **sensibilise** en témoignant des difficultés auxquelles les habitant·e·s de la rue sont confrontés, en informant largement le secteur psycho-médico-social, les pouvoirs

publics et la société, et en recueillant et partageant des informations relatives à la mortalité des personnes sans-abri. Ceci permet de déconstruire certaines idées reçues, et d'interpeller la société. Ces morts ne sont pas des faits isolés, mais concernent des choix de société.

2.3.2. Les événements ponctuels organisés par le Collectif

Des événements annuels rythment la vie du Collectif les Morts de la Rue, notamment:

- Une **visite collective de différents cimetières** de la Région bruxelloise à l'occasion de la Toussaint. En 2025, nous avons organisé un Atelier Mortel, durant lequel les participant.e.s ont peint des galets, que nous avons déposés sur les tombes des Mortes et Morts de la rue le 2/11. Une équipe de télévision de BX1 nous a accompagnés et a réalisé un reportage.
- Une **cérémonie d'hommage** pour toutes les personnes décédées l'année précédente. Lors de celle-ci, un recueillement à l'arbre planté à proximité de la Gare Centrale avec l'accord et le soutien de la Ville de Bruxelles est organisé. Lors de la cérémonie d'hommage aux Mortes et Morts de la rue de 2025, nous avons décidé de lire une litanie de 80 poèmes. Ces poèmes ont été écrits de façon chorale lors de 8 ateliers d'écriture ouverts à toutes et tous. Ces ateliers ont été co-animés par un poète de rue.

D'autres événements sont venus enrichir notre année :

- 20 ans du Collectif : En 2025, le Collectif a fêté ses 20 ans. Pour l'occasion, nous avons organisé une série d'événements lors de la semaine de la Toussaint. Ci-dessous le programme :

Les 20 ans
du Collectif
« Les Mort-es
de la Rue »



EN COLLABORATION AVEC







RÉSERVATIONS :



PROGRAMME

Lundi 27 octobre 2025

14 h - 17 h : Arpentage du livre
« Le Coût de la Mort »

Réservation obligatoire

@ Bibliothèque Centre Bruegel
Rue Haute, 245 - 1000 BXL

18 h : Rencontre et échanges
avec les auteurs du livre

Réservation obligatoire

@ Dia de Muertos - Centre Bruegel

Mercredi 29 octobre 2025

18 h : Anecdotes gesticulées
par le Collectif MdLR

Réservation obligatoire

@ Dia de Muertos - Centre Bruegel

Jeudi 30 octobre 2025

15 h : Atelier Mortel
Café Mortel et atelier créatif

Réservation souhaitée

@ CHAFF - Place du Jeu-de-Balle

Samedi 1^{er} novembre 2025

19 h : Cortège Dia de Muertos

@ Départ de l'Esplanade
de l'Europe - Arrivée vers 20 h 30
à la Place du Jeu-de-Balle

Dimanche 2 novembre 2025

11 h : Visite et hommage aux
tombes des mort-es de la rue
RDV à l'arbre à 10 heures

@ Cimetière de Bruxelles



- Focus sur les Anecdotes gesticulées

7 personnes actives au sein de notre Collectif ont suivi 3 jours de formation dispensée par le Centre d'Expression et de Créativité 12 Rom, et ont monté un spectacle d'1h30 où chaque intervenant, tour à tour, a partagé une anecdote vécue (en lien avec la mort ou la vie en rue), le tout mis en scène et en musique. Une discussion avec le public a ensuite eu lieu. La salle du Centre Culturel Bruegel était comble.

« Pour célébrer les **20 ans du collectif Les Morts de la Rue**, nous vous invitons à une **soirée gesticulante !**

Les **participant-e-s du collectif** ayant suivi la formation "Monter une anecdote gesticulée" présenteront leurs créations.

Une anecdote gesticulée, entre théâtre et conférence, mêle **savoirs vécus** et **savoirs théoriques** pour partager des histoires uniques et émouvantes.

Cet événement marque la **sortie de formation** et promet des récits forts et inspirants. »

Comme dans tout ce qu'il entreprend, le Collectif avait pour objectif principal de permettre aux premières personnes concernées de s'exprimer sur ces sujets. La participation à cette formation était une étape d'un long processus, autour des besoins et envies des personnes actives au sein de notre Collectif. 7 personnes ont suivi la formation: 4 personnes ayant l'expérience de la vie en rue et de la perte de personnes proches après avoir vécu en rue, une personne proche d'un Mort de la rue, une professionnelle du monde funéraire et une travailleuse sociale. Cette formation a été l'occasion pour notre groupe de se découvrir différemment, de nous raconter des anecdotes marquantes de nos vies, et de nous retrouver, à égalité, face au trac, à la peur d'oublier son texte, puis face au public.

L'ASBL DIOGENES nous a permis de défrayer les participants à cette formation pour les 3 journées de formation, afin de valoriser de façon matérielle le savoir expérientiel et l'investissement en temps de ces personnes.

Parvenir à organiser la formation, à rassembler et fidéliser les participant.e.s et à aboutir à un résultat était déjà une grande victoire. La qualité du spectacle présenté et le succès que la première représentation a rencontré ont été les cerises sur le gâteau.

Nous avons été sollicités pour présenter à nouveau le spectacle en 2026.



“Le collectif m'a apporté beaucoup de soutien en 2023 quand j'ai perdu trois de mes amis les plus proches. Pour un seul, il n'y a pas eu de problème. Le collectif a toujours été présent. Cette période m'a aussi fait prendre conscience du comment nous "gérons" la mort, comme si ta voiture allait à la casse. Je ne voulais plus n'être qu'un spectateur offusqué.”

“Ce que j'aime aussi dans le collectif c'est cette cohésion que je pouvais voir dans une équipe de rugby. Nous sommes de tous horizons mais il y a beaucoup de respect et souvent aussi de franches rigolades, mais nous sommes tous là dans le même but.”

“L'anecdote gesticulée m'a permis d'expliquer un peu d'où je venais et ce que je foutais là...”

“J'ai trouvé cette expérience collective très enrichissante.”

Un bénévole

Presse: cette année, en dehors de la couverture presse de la cérémonie annuelle, le Collectif a fait l'objet d'un [long article dans Reporterre](#), et d'un [reportage BX1](#).



Le collectif “Les Morts de la rue” fête ses 20 ans



Sollicitations - partenariats:

- L'expertise du Collectif en ce qui concerne l'aspect social de la mort est maintenant largement reconnue. Le comité de bioéthique a publié le 22/04/2025 son avis concernant la *politique de sépulture pour les personnes concernées comme indigentes* après avoir consulté le Collectif en 2024.
- En 2025, deux questions parlementaires nous sont parvenues (en juin: décès sur la voie publique en RBC ces 4 dernières années, en octobre: les décès survenus depuis le début de l'année et les causes de décès). Ça prouve que le Collectif possède la meilleure base de données et les meilleures connaissances sur le sujet.
- Le Collectif a été invité à une rencontre avec le Réseau Équipe Psychosociale de Bxl par la police fédérale (services d'assistance policière aux victimes (police locale et fédérale), de l'accueil des victimes et de l'aide aux justiciables/victimes des 6 zones de police).
- Le Collectif a rencontré les responsables des cimetières et des services d'état civil de toute la Région Bruxelles Capitale, lors d'une réunion organisée par la Région.
- La Feantsa nous sollicite pour participer à un projet de publication sur le décès des personnes après avoir vécu en rue, et les différentes initiatives sur le sujet en Europe (parution prévue au printemps 2026).
- Le Collectif a été invité à une journée de réflexion sur le compostage humain, un nouveau mode de sépulture, afin de mettre en avant les aspects sociaux liés aux obsèques (22/11/2025).
- Le Collectif est toujours présent dans le projet Shu-Ha-Da (appelé jusqu'en 2025 Necropolis United), mené par l'Université de Gand (9 journées en 2025).
- Invitation par le cinéma Nova dans le cadre de leur programme Cueillir la Mort, à une discussion après la projection du film *Pure Unknown* (18/05/2025).
- La coordination a aussi participé au Forum des Associations et Collectifs accompagnant les Morts de la rue, à Paris (juin 2025).

2.3.3. La coordination du Collectif les Morts de la Rue

Depuis 2005, l'asbl DIOGENES assure la coordination du Collectif les Morts de la Rue. Nous mettons des ressources humaines et des moyens logistiques à disposition du groupe de partenaires et nous veillons à ce que chaque personne sans-abri qui décède reste dans les mémoires et bénéficie d'un adieu digne. Ce travail colossal est possible grâce à sa bonne coordination ainsi que l'excellente connaissance qu'ont les travailleurs de rue de l'asbl DIOGENES des personnes sans-abri.

Le travail de **la coordination** ne se limite pas à l'organisation d'adieux dignes. Il comporte une grande part de travail social communautaire (voir 6.1.) et d'accompagnement des proches des personnes décédées. En effet, comme le Collectif est présent à un moment important de leur vie, un lien particulier se tisse, qu'il convient d'entretenir. La coordination, c'est aussi une position qui demande de pouvoir prendre du recul sur les activités quotidiennes. Elle prend part au réseau Nomade, elle se forme continuellement, elle prend la parole face à la presse, etc.

Enfin, la **coordination du Collectif par DIOGENES** a d'autant plus de sens que ses activités s'inscrivent dans la continuité du travail de rue de l'association. Ainsi, la relation de proximité des travailleurs de rue permet d'aborder des sujets liés à la fin de vie, tels que les rapatriements, les dernières volontés ou l'euthanasie.

En 2025, les formations suivies par la coordination sont les suivantes : Moment nomade (Midi Nomade), La rémunération des dispositifs participatifs, Intervenir avec confiance dans les médias et en public, Accompagner la fin de vie (Brusano), Monter une anecdote gesticulée.



“Pour moi ce qui est important c'est que l'injustice des gens qui vivent dans la pauvreté est une violation des droits humains. C'est important qu'on s'acharne entre nous. Tous seuls on est encore moins. On se donne de la force pour faire ça ensemble.”

“La réalité est très dure à voir et à entendre. Ensemble, ça nous console et ça nous rend acteurs. On cherche ensemble où aller.”

“Le fait qu'on est avec d'autres associations, on se soutient, on n'est pas seuls.”

“J'aime aussi qu'on cherche à respecter ce qu'étaient les gens. On respecte leur religion, leurs goûts, ce qu'ils étaient.”

“J'aime aussi qu'on a beaucoup d'instruments: la poésie, les témoignages.”

Un bénévole

“Votre service et aide vont bien plus loin que les besoins des indigents ou des morts de la rue. C'est peut-être banal, mais le fait que vous avez mentionné le numéro du bus était pour nous un soin en plus.”

“Nous vous remercions tous et toutes pour votre travail.”

Une famille par mail

“Être bénévole au sein du Collectif m'a énormément appris. Tout d'abord, j'y ai appris beaucoup de choses par rapport aux préjugés de la société sur le sans-abrisme, le non-respect de certaines lois ou encore l'indifférence totalement indigne de nos institutions.”

“Au fil des années, j'ai pu participer au travail du Collectif, ce qui m'a permis de comprendre encore mieux l'importance de la solidarité, le pouvoir de l'indignation et la nécessité de "faire village" dans des moments où l'individualisme et la solitude tentent de prendre le dessus.”

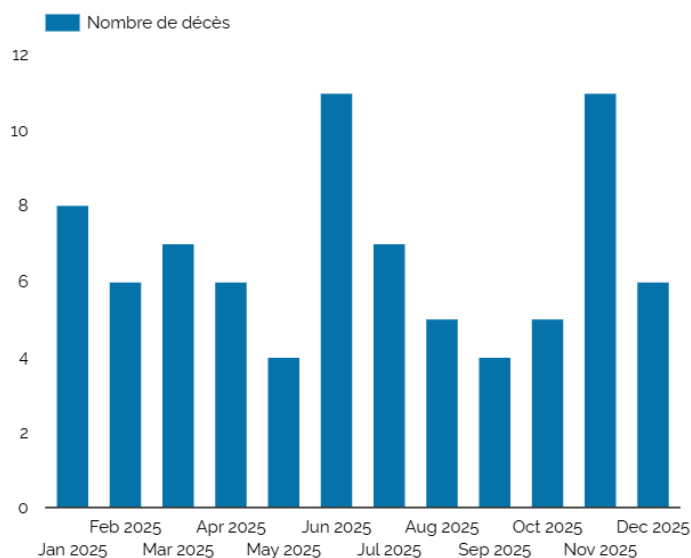
Un bénévole

3. Évaluation des activités

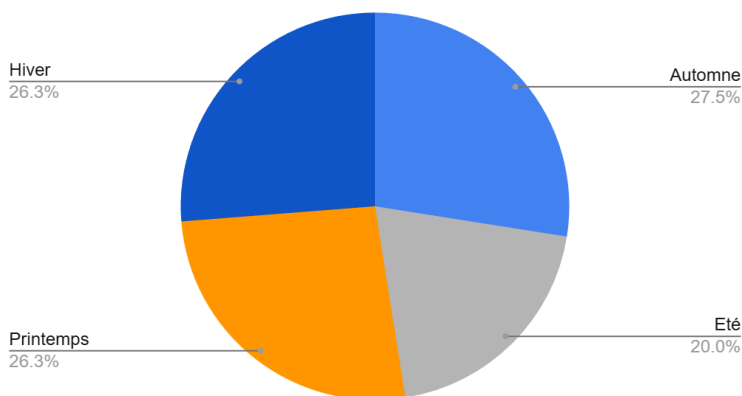
3.1. Évaluation quantitative et statistique du projet

En 2025, le collectif a appris 80 décès d'habitants de la rue. Ce nombre est en constante croissance depuis la création du Collectif les Morts de la Rue. Cette évolution est à mettre en regard de la notoriété grandissante du Collectif avec les années, et avec le nombre croissant de personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale.

Il est important de noter que les décès surviennent toute l'année. C'est ce qu'indique le graphique ci-contre.



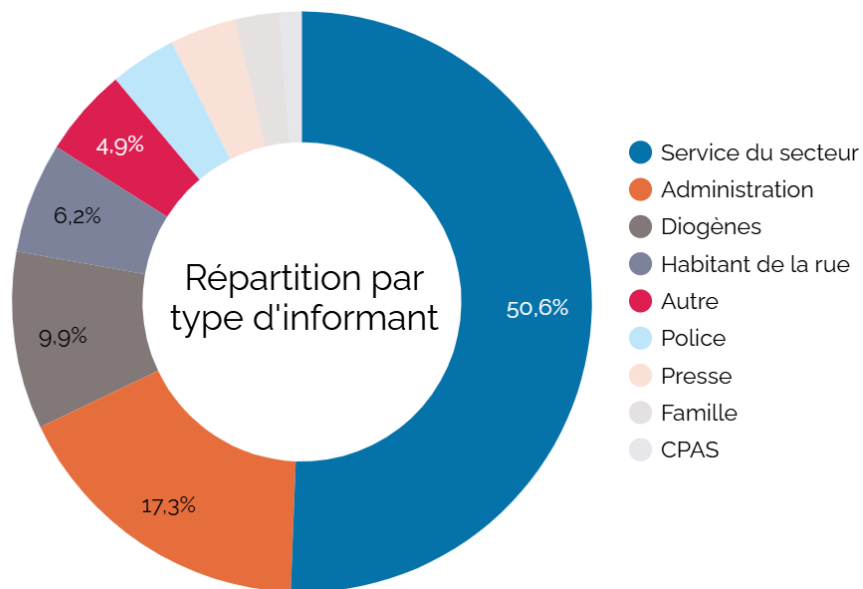
Nombre de décès



Cette année, c'est à l'automne que le Collectif a appris davantage de décès, mais cette tendance ne correspond pas à ce qu'on observe depuis 20 ans. Comme chaque année, nous apprenons un peu moins de décès en été, notre hypothèse est que c'est dû à la période de vacances de beaucoup de travailleuses et travailleurs sociaux.

La plupart du temps, le Collectif a été averti des décès par un service du secteur d'aide aux personnes sans-abri (53,8%), par une administration publique telle que la Ville de Bruxelles (16,2%), par un habitant de la rue (10%) ou par un hôpital (5%). 33 personnes, soit près de la moitié (41,3%), étaient connues de DIOGENES – qui coordonne le Collectif.

En 2025, le Collectif a organisé ou participé à l'organisation de 30 cérémonies¹. Cela ne signifie pas qu'aucune cérémonie n'a eu lieu pour les autres personnes! La famille, les proches et/ou les services organisent aussi des cérémonies. La mission du Collectif n'est pas d'organiser des cérémonies à la place des proches ou des services, mais de veiller à ce que chaque mort de la rue bénéficie d'un adieu digne. Cela induit un énorme travail de motivation et de mobilisation de toutes les parties prenantes (le réseau, le secteur d'aide aux sans-abri, les communes, les consulats, etc.). En 2025, au moins 8 personnes n'ont pas eu droit à cet adieu digne², et ont été enterrées sans cérémonie. Ce sont 8 personnes de trop. En général, cela se produit lorsque le Collectif a appris le décès après l'inhumation. Construire des relations constructives avec les différentes communes est un travail de longue haleine, qui doit souvent être répété encore et encore. Malgré toute notre vigilance, nos appels, nos rencontres, etc. il reste des trous dans les filets que l'on met en place, ce qui est difficile à vivre pour les proches et pour le Collectif.



Parmi les 30 cérémonies, certaines ont été organisées conjointement par la famille et le Collectif. Notons encore que pour 7 cérémonies, seuls des membres du Collectif étaient présents. Dans les autres cas, le Collectif a presque toujours pu retrouver des proches.

¹ Ce chiffre inclut uniquement les cérémonies pour lesquelles le Collectif a été le moteur de l'organisation. Cela n'inclut donc pas les cérémonies qui ont eu lieu suite à notre appel à la famille ou notre mise en lien avec les pompes funèbres, par exemple.

² Pour 7 autres personnes, nous ne savons pas s'il y a eu une cérémonie ou non.

Le nombre de cérémonies (co-)organisées par le Collectif est à mettre en regard avec plusieurs éléments :

- **Le nombre de rapatriements reste conséquent** : en 2025, les corps de 23 personnes ont été rapatriés. Le rôle du Collectif ne se limite pas à l'avertissement du secteur quant au décès. Il se charge des contacts avec le consulat, l'ambassade, la police, de la recherche de la famille pour rendre le rapatriement possible, etc. Il arrive qu'une cérémonie se tienne après le rapatriement (cérémonies sans cercueil). Ce type de cérémonie est particulièrement énergivore, puisqu'il faut retrouver et recontacter toutes les personnes qui n'ont pas pu faire leurs adieux (et donc re-mobiliser le réseau).
- Nous observons **une grande solidarité de la communauté musulmane** : elle prend en charge l'organisation des obsèques d'une part non négligeable de notre public, au cimetière multiconfessionnel d'Evere. Nous tenons à les remercier pour le travail humain, matériel et spirituel effectué pour que ces enterrements soient possibles.
- **Le nombre de cérémonies organisées par les services d'aide seuls (sans coordination par le Collectif) est de plus en plus important**. Certains services ont acquis au fil du temps un savoir-faire quant à l'organisation d'une cérémonie d'adieu et ne se tournent plus toujours et nécessairement vers le Collectif pour avoir un soutien.
- **Notre Collectif est saturé** : le nombre de décès augmente rapidement, mais nous n'avons pas de temps de travail supplémentaire pour organiser des cérémonies. Nous ne pouvons alors pas (co-)organiser plus de cérémonies. Ce manque de temps implique aussi que plusieurs recherches de proches n'aboutissent pas, que des rumeurs ne peuvent pas être confirmées, et que des cérémonies sans cercueil n'ont pas toujours lieu après un rapatriement.

En 2025, nous remarquons également que **le Collectif a organisé de nombreuses cérémonies seul (sans autre tiers impliqué). Ce nombre croît fortement ces dernières années. Il s'agit exclusivement d'enterrements indigents**. Pour ces personnes, il y a très peu de temps de préparation pour une cérémonie (parfois moins de 24h !). Au total, 35% des personnes ont été enterrées comme indigentes en 2025³. Nous observons que la part des obsèques dont la prise en charge repose sur les communes (les enterrements dits "indigents") est de moins en moins grande. Cela montre que les personnes qui décèdent après un parcours de rue avaient, pour la plupart, des liens avec leurs familles et/ou leur communauté. Nous rappelons que nous observons au quotidien l'importance pour les proches de prendre soin de la personne décédée en mettant le maximum en œuvre pour pouvoir prendre en charge les obsèques. Il est très difficile pour une famille d'accepter que les obsèques soient prises en charge par la commune.

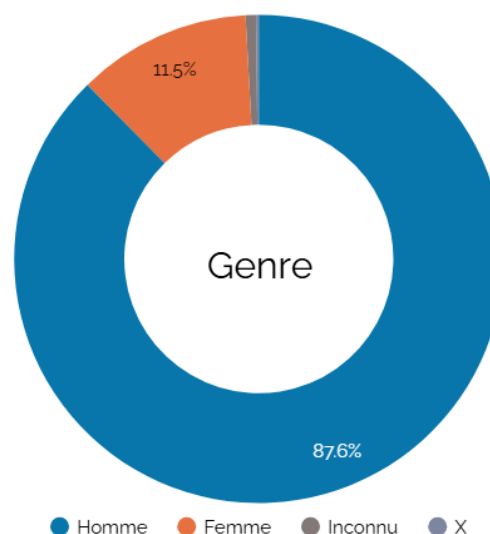
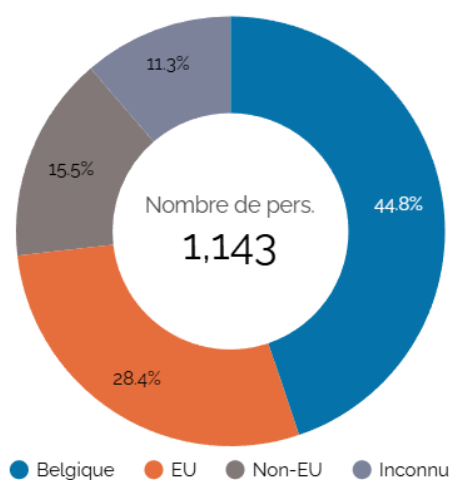
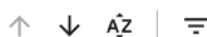
³ Grâce aux discussions avec plusieurs communes bruxelloises, nous savons qu'un enterrement indigent coûte entre €415,9 et €1.316,6.

Les obsèques ont été prises en charge par les proches (famille, amis et communauté) dans 48,8% des cas. Nous n'avons pas toujours une information précise sur la prise en charge des obsèques lorsque des proches s'en chargent. Il y a aussi des prises en charge multiples, où différentes personnes se cotisent (famille, fonds propres, amis, communauté, parfois intervention financière du consulat, ...)

3.1.1 Evaluation quantitative après 20 ans

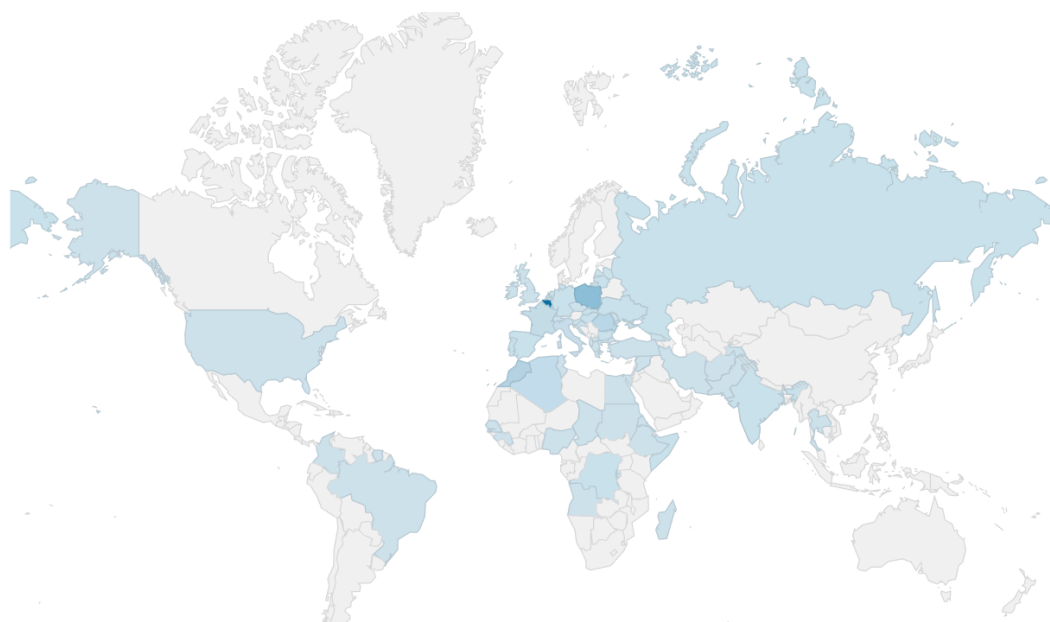
Le Collectif, né en 2004 d'un besoin de pouvoir dire adieu aux personnes qui décèdent après avoir vécu en rue, a rapidement pris conscience que ces données n'étaient récoltées nulle part ailleurs. Et que compter ces morts les faisaient exister. Depuis 20 ans, le Collectif s'efforce de publier ses statistiques, afin de lutter contre des idées reçues, et de présenter ses constats que nous espérons les plus proches possible de la réalité. Après 20 ans d'activités, le collectif a récolté les décès à propos de 1143 personnes décédées. Depuis plusieurs années, le Collectif cherche à collaborer avec le milieu académique afin que ces données soient analysées par des professionnels, et d'améliorer le recueil de données.

Nationalité et statut



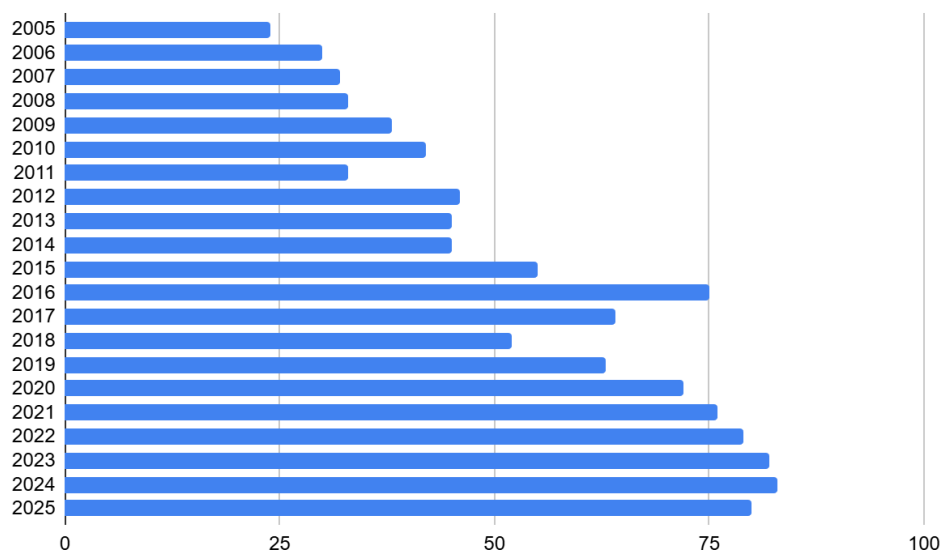
En 20 ans, le Collectif a appris plus de 1143 décès. Il s'agit de 1007 hommes et 132 femmes. Nous rappelons que, d'une part, le Collectif n'apprend pas tous les décès et que, d'autre part, parmi les décès appris par notre Collectif, certaines informations nous manquent. Quand les données inconnues sont trop nombreuses (au moins 2 éléments parmi : nom officiel, date de naissance, date de décès, commune de décès), ce décès n'est pas enregistré dans nos statistiques, même si nous organisons un hommage.

Pays d'origine des personnes dont nous avons appris le décès entre 2005 et 2025



Parmi ces personnes, au moins 44,8% des personnes étaient de nationalité belge. Au moins 73,2% de ces personnes étaient européennes.

Evolution du nombre de décès appris depuis les débuts de notre Collectif



Si le nombre de décès appris a beaucoup augmenté pendant les 15 premières années, nous observons un plateau depuis quelques années. Nous pourrions nous en réjouir si nous étions convaincus que le nombre de décès cessait d'augmenter. Malheureusement notre hypothèse est toute autre: nous savons que nous n'apprenons pas tous les décès

(augmentation du nombre de personnes en rue objectivé par les dénombrements de Bruss'Help, nous apprenons plus de décès que ceux comptabilisés ici mais le manque d'information ne nous empêche de les ajouter à nos statistiques (les travailleurs sociaux qui coordonnent ce Collectif ne sont pas des professionnels de la récolte et de l'analyse de donnée. Mais ces chiffres sont les seuls qui existent sur le sujet, nous tenons à documenter cette réalité de la façon la plus sérieuse possible, c'est pourquoi nous n'enregistrons que les décès pour lesquels nous avons toutes les informations).

De plus, le nombre de décès que nous apprenons trop tard, de façon très souvent fortuite, nous laisse penser que beaucoup de décès surviennent sans que l'information nous parvienne à temps. Les décès que nous apprenons sont concentrés dans certaines communes, parce que nous y connaissons davantage de monde (services administratifs, hôpitaux, travailleurs de terrain, ...). Nous pensons que le temps de travail disponible pour la coordination du Collectif ne permet pas de faire face à plus de 80 décès par an, soit 6 à 7 décès (confirmés et comptabilisés ici) par mois.

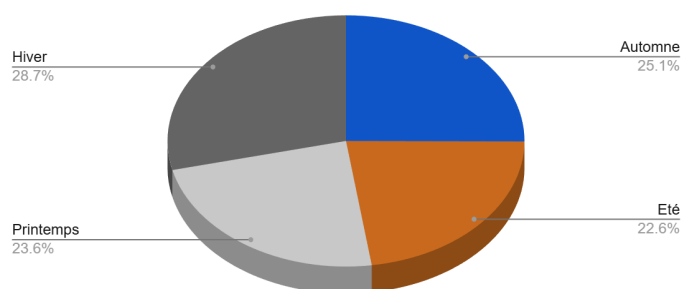
Pour apprendre davantage de décès et être ainsi au plus proche de la réalité, nous pourrions aller à la rencontre de plus d'acteurs et d'actrices de terrain (services sociaux, services de police, services d'état civil, bureaux d'aide aux victimes, etc) mais 2 choses nous en empêchent :

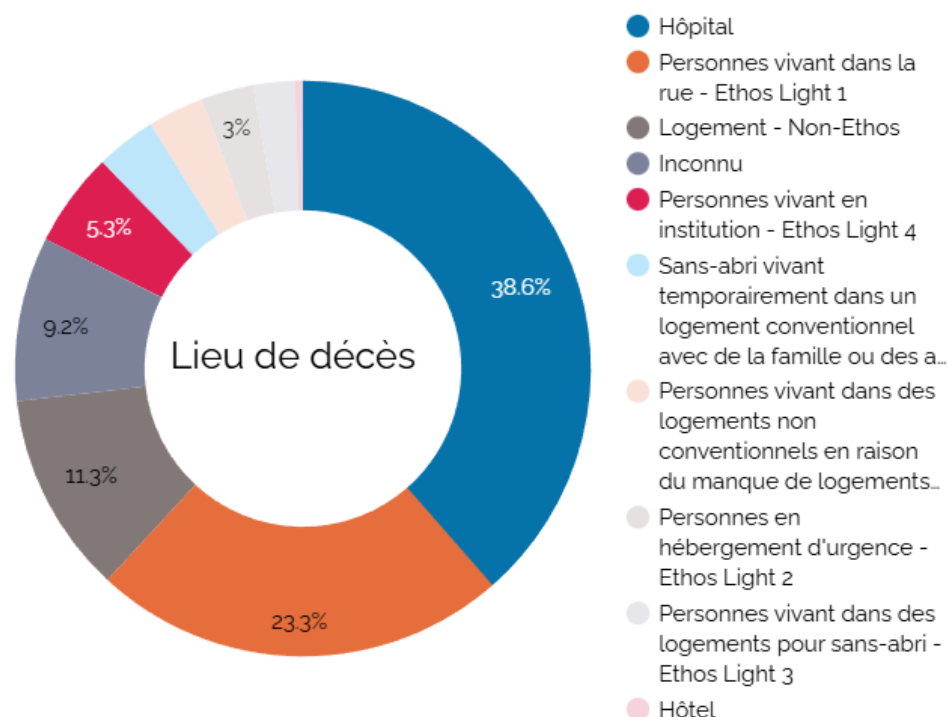
- Le temps de travail disponible, qui n'est déjà pas suffisant pour assurer un suivi optimal pour tous les décès appris, ne nous permet pas, pour le moment, de consacrer beaucoup de temps à nous faire connaître des services
- Si nous apprenions davantage de décès, sans temps de travail supplémentaire, nous ne pourrions pas proposer un accompagnement correct aux proches des personnes décédées. Un changement d'échelle, sans disponibilité supplémentaire des travailleurs sociaux, ne nous semble pas possible.

Depuis 20 ans, le Collectif apprend des décès tout au long de l'année. Nous n'observons pas de réel pic dans la répartition de ces décès dans l'année.

Répartition des décès dans l'année

Nombre de décès

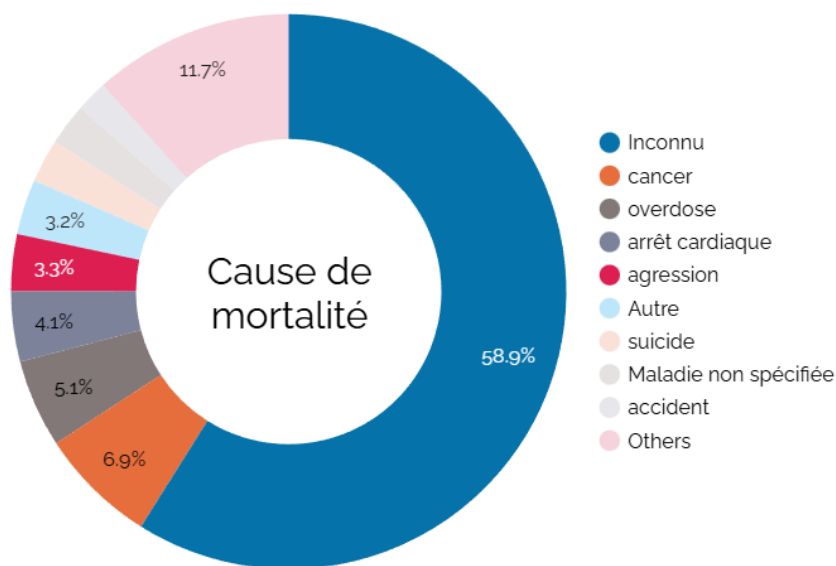




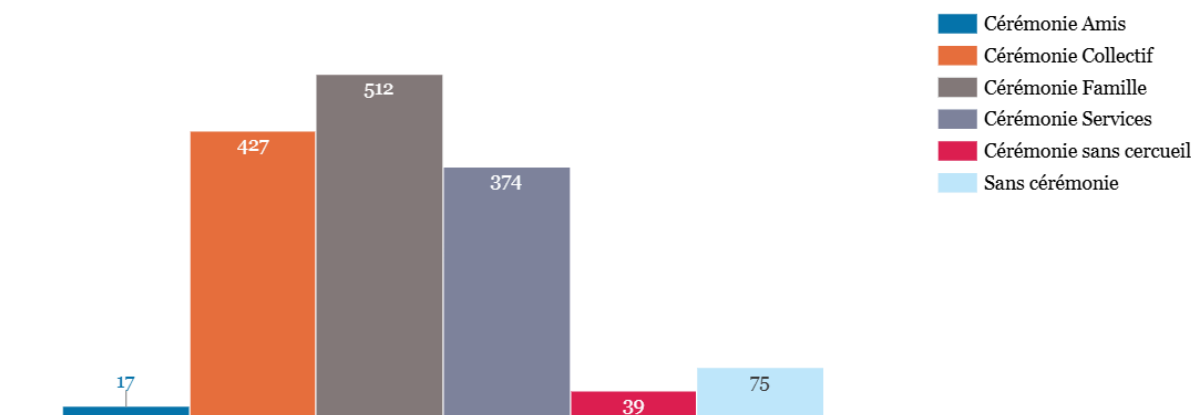
Le premier lieu de décès des Morts et Morts de la rue est l'hôpital. Il s'agit du lieu où le décès a été déclaré. Ces décès sont survenus aussi bien à l'issue d'une longue hospitalisation que lors d'une arrivée aux urgences.

23,3% des décès sont survenus en rue ou dans l'espace public, ce qui représente 268 décès en 20 ans.

3% des décès (soit 34, depuis que notre Collectif existe) sont survenus dans des lieux d'hébergement d'urgence. Avec tout ce que ça comporte de difficultés pour les personnes qui partageaient la chambre ou le dortoir, et pour les équipes pour qui c'est traumatisant.



La grande majorité des causes de décès nous est inconnue. La plupart du temps, nous n'avons pas accès à ces informations soumises au secret médical. Depuis plusieurs années, le Collectif est engagé dans un groupe de travail de recherche autour des causes de décès des habitants de la rue, avec le Smes, le Samu Social, Infirmiers de rue, l'ULB, Bruss'Help.



En 20 ans, le Collectif a organisé au moins 427 cérémonies d'obsèques, et au moins 39 cérémonies de souvenir sans cercueil (après un rapatriement, ou lorsque nous avons appris l'enterrement trop tard, par exemple), ce qui représente 2 cérémonies par mois depuis 20 ans. Cette présence aux obsèques n'est possible que grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Notons toutefois que, malgré tout le travail du Collectif, nous savons qu'au moins 75 Morts de la rue de qui nous avons appris le décès ont été enterrés sans cérémonie, parce que nous avons appris leur décès après leur enterrement, que leur enterrement a été organisé sans que nous soyons avertis ou que nous ayons la possibilité de nous organiser pour être présents.

“Je tenais vraiment à te remercier pour ton aide, on parle toujours du Collectif dans sa mission envers les habitants de la rue, mais tu as joué un grand rôle de soutien pour nous professionnels, mais aussi humains qui sommes touchés par le décès d'une personne que nous avons connu et apprécié, dans un moment où nous sommes parfois un peu perdus et seuls.”

“Savoir que nous pouvions avoir ton aide a vraiment été très réconfortant et, j'en suis certaine, nous permet de vivre ce moment au mieux pour ne pas nous décourager et continuer à nous investir dans notre travail.”

“Nous sommes vraiment très reconnaissants, un grand grand merci!”

Témoignage reçu d'une équipe de professionnels

“Je n'ai jamais été présente de manière régulière dans le Collectif, mais je suis en pensée, avec beaucoup d'admiration, devant votre engagement constant. Je viens surtout lors des cérémonies, qui sont pour moi des moments très importants.”

“En tant qu'infirmière sociale, humaniser la mort des personnes en rue est une continuité du soin. Être là, même ponctuellement, c'est refuser l'oubli et reconnaître la dignité de celles et ceux que j'ai parfois croisés dans mon travail.”

“Merci pour ce que vous portez.”

Témoignage reçu d'une bénévole

3.2. Évaluation qualitative du projet

Chaque année, le Collectif organise deux événements d'importance : une cérémonie annuelle d'hommage et une visite des cimetières le 2 novembre. Une fois n'est pas coutume, grâce à la bonne coordination du collectif, ils ont pu se tenir à nouveau.

Ainsi, la **Cérémonie d'hommage aux morts de la rue de 2025** a rassemblé plusieurs centaines de personnes à l'hôtel de Ville de Bruxelles le 28 mai 2025.

Bon nombre des personnes présentes à l'Hôtel de Ville se sont rendues à la place de l'Albertine ensuite. Là, 81 clochettes – réalisées par les ateliers artistiques de Pierre d'Angle et de l'Entraide de Saint-Gilles – ont été accrochées à l'arbre des morts de la rue.

Lors de la cérémonie, des poèmes en mémoire de chaque personne décédée ont été lus. Ces poèmes avaient été écrits lors d'un cycle de 8 ateliers d'écriture co-organisés avec Présence et Action Culturelle. Ces ateliers ont rassemblé des poètes aguerris, des habitants de la rue, des travailleurs sociaux, des amis de personnes décédées, ... Certains de ces ateliers ont été animés par un "Poète de rue", Jonathan Carrier.

Lors de la cérémonie, l'ensemble vocal Les Soupirantes a accompagné de ses chants les hommages. Elles avaient préparé un chant participatif: nous avons chanté ensemble la liste des Mortes et Morts de la rue, au pied de l'arbre. C'était un moment très fort, notamment pour les familles qui y ont participé.

Les familles et les proches des personnes décédées ont l'occasion de s'impliquer dans l'organisation de la cérémonie, si elles le souhaitent. Il arrive que des personnes souhaitent s'engager dans notre Collectif après cet événement.

Le **2 novembre**, une vingtaine de personnes se sont rassemblées à l'arbre planté en hommage aux morts de la rue, avant de se rendre au cimetière de Bruxelles afin de fleurir une 30aine de tombes, et d'y déposer un galet peint lors de l'"Atelier mortel" organisé quelques jours plus tôt. Cette visite était documentée par une équipe de BX.



Les événements et actions du Collectif les Morts de la Rue ont également engendré plusieurs **parutions dans la presse nationale et régionale ainsi que digitale**, preuve de la réputation grandissante du Collectif les Morts de la Rue. C'est un indicateur clé pour témoigner de l'efficacité de la réalisation de notre action d'information sur la situation de la vie en rue.

Nous en concluons que notre travail est de plus en plus visible et intéresse de plus en plus de monde (académiques, étudiants, jeunes, services du secteur de l'aide aux personnes sans-abri et des secteurs connexes, presse, etc.)

Le travail collectif ne se résume pas aux événements visibles. Au quotidien, les membres apprennent les décès des personnes de la rue, tentent de retrouver les proches et accompagnants pour annoncer les décès, (co-)organisent des cérémonies d'adieu et des rapatriements, etc. Pour cela, le Collectif se repose sur son réseau de travailleurs du secteur d'aide aux sans-abri, du milieu associatif bruxellois, du milieu hospitalier, des instances communales, etc.

L'ensemble des informations récoltées sont enregistrées au sein d'un système mis en place par DIOGENES. Grâce à cela, le Collectif dispose et peut partager des informations toujours plus précises sur ses activités et sur le public qu'il accompagne et ses problématiques. Il peut ainsi guider l'adaptation des politiques publiques et des pratiques professionnelles.

Voici encore deux exemples de l'activité du Collectif :

1. **Amélioration (de la dignité) des enterrements indigents** : ce travail continu se fait en collaboration avec la Région Bruxelles-Capitale (service cimetières et sépultures) et les services d'état civil des 19 communes bruxelloises. Il s'agit d'un travail constant, de veille et de vigilance. **Garantir le respect des dernières volontés des morts de la rue** : l'année 2022 avait été marquée par une réflexion approfondie sur ce sujet avec la création d'un carnet de funérailles. En 2025, nous avons continué à présenter le carnet, nous avons accompagné des équipes à son utilisation et évalué ce projet. Nous travaillons aussi à l'information de notre public sur leur droit à choisir leur mode de sépulture de leur vivant, ainsi qu'à sensibiliser les pouvoirs publics sur la nécessité d'assouplir les modalités d'inscription de ces volontés. En 2025, nous avons commencé à voir des applications de nos recommandations dans plusieurs communes. En 2025, nos relations privilégiées avec la cellule Funérailles et Sépulture de Brussel Plaatselijke Besturen - Gewestelijke Overheidsdienst Brussel a permis de voir quelques victoires gagnées au niveau du respect des volontés des défunts en terme de choix du mode de sépulture.
2. **Connaître les causes de décès des habitants de la rue** : la recherche, commanditée par DIOGENES et réalisée par une chercheuse de l'ULB sert à comprendre les causes tant sociologiques que médicales des décès des personnes sans-abri. Un travail exploratoire a été entamé en 2023 et les premiers résultats ont été présentés début 2024. Sur cette base, nous pourrions adapter au mieux nos pratiques de travail et guider l'adaptation des politiques publiques liées à la prévention et à la gestion du sans-abrisme.

Enfin, la coordination du Collectif prend aussi le temps d'accompagner les personnes qui ont perdu des proches. Comme le Collectif était présent à un moment important de leur vie, un lien particulier se tisse. Cet accompagnement social est une part importante du travail de la coordination.

“La mort fait partie de notre travail, mais on ne s'y habitue jamais vraiment. Les personnes que nous accompagnons sont souvent isolées, parfois en rupture avec leur famille, et au moment de leur décès nous nous retrouvons souvent seuls avec la question de l'organisation des funérailles. Avoir le soutien du Collectif, qui s'ajuste aux spécificités de chaque situation, est une grande source de réconfort pour les travailleurs. Ils peuvent aider tant sur les volets administratif (qui peut prendre beaucoup de place) et organisationnels, grâce à leurs contacts privilégiés dans les différentes administrations et services, mais également organiser ou prendre part à la cérémonie des funérailles, en étant toujours une présence discrète et adéquate. La présence du Collectif amène de la douceur quand c'est le moment de dire au revoir.”

Une travailleuse sociale

4. Le public accompagné dans le cadre du projet

4.1. Données démographiques

En 2025, le Collectif les Morts de la Rue a appris le décès de 72 hommes et de 8 femmes. Lors de leur décès, ces personnes étaient âgées de 22 à 81 ans.

Au moins 82,5% des personnes décédées en 2025 bénéficiaient d'un suivi social : 25% par DIOGENES, 57,5% par un autre membre du réseau du Collectif les Morts de la Rue.

29 personnes dont nous avons appris le décès en 2025 étaient belges (36,5%) et 21 personnes avaient la nationalité d'un autre état européen. Au total, au moins 62,8% des personnes étaient ressortissantes européennes.

4.2. Questions de logement

Au moment du décès, la plupart des personnes vivaient en rue (53,8%) ou en logement (21,3%). Les autres personnes vivaient en maison de repos, chez des amis, en maison d'accueil, en squat (réglementé ou non), en prison ou dans une communauté.

42,5% des personnes sont décédées à l'hôpital. L'occasion de rappeler le travail remarquable des établissements de soins auprès des personnes vivant en rue. 10% des personnes sont mortes dans leur logement et 23,8% dans des espaces semi-publics ou en rue. Le restant des morts de la rue de 2025 s'est éteint chez des amis ou en hébergement d'urgence.

4.3. Causes de décès

Nous disposons de peu d'informations quant aux causes de décès des habitants de rue (85% d'inconnues en 2024). En effet, elles sont couvertes par le secret médical. Il nous arrive de recevoir des informations par les proches des personnes décédées ou à travers notre réseau. Parmi les causes de décès qui nous ont été communiquées en 2025, on retrouve des cancers, des maladies de l'appareil respiratoire, suicide, agression, noyade, crise cardiaque, fausse route.

Ce manque de données souligne la nécessité de mener une recherche à propos des causes de décès des habitants de la rue. L'initiative mentionnée ci-dessus, prise aux côtés de Bruss'help, du Smes et d'Infirmiers de rue, de mieux connaître les causes de décès, est également encouragée par l'ensemble du secteur d'aide aux personnes sans-abri, afin de mieux pouvoir accompagner et soutenir notre public.

5. Notre méthodologie

5.1. Développement communautaire

La spécificité du travail du Collectif est d'être un projet communautaire, qui suit la méthodologie du **développement communautaire**. Selon la fédération des services sociaux, nous pouvons la définir en énonçant les caractéristiques que voici⁴ :

- Il existe un **problème collectif**, commun à un ensemble de personnes, une population, une collectivité ou une communauté, qui trouve ses racines et s'explique par un problème structurel ou d'organisation sociale. Ce problème est externe à l'individu.
- La **réponse** à ce problème collectif est aussi **collective** : toutes les personnes concernées par le(s) problème(s) doivent penser et agir ensemble à toutes les étapes du processus. On ne rend donc pas un service pour quelqu'un, mais nous trouvons une solution ensemble.
- Il existe un **travail en réseau**, puisque le problème touche un ensemble de personnes, institutions, organisations différentes, qui se situent différemment par rapport au problème.
- La ou les réponse(s) au problème de départ visent un **changement structurel ou d'organisation sociale**, afin de changer la situation en profondeur.
- La **réponse est territorialisée**, s'inscrit à un niveau d'intervention micro-social qui permet les échanges directs et concrets, et l'établissement de liens sociaux réels.
- L'action communautaire se déroule sur la **place publique**, ce qui signifie que la notion du **secret professionnel** se travaille autrement en travail communautaire. Tout ne doit pas se dire, mais l'action doit se faire connaître pour aboutir et toucher le plus grand nombre.
- **Il faut du temps** pour obtenir des résultats, pour analyser le problème, pour penser l'action, pour se rencontrer, pour échanger, pour partager, pour négocier, pour organiser, pour agir, pour évaluer, ... On travaille sur le long terme.

5.2. Démarche participative

Le Collectif les Morts de la rue est l'une des rares organisations bruxelloises qui implique son public, les personnes sans-abri. Les (ex-)habitants de la rue sont impliqués dans le processus de réflexion et de mise en place des actions du collectif. Au 31 décembre 2024, le noyau comptait 23 personnes (personnes ayant une expérience de vie en rue, travailleurs du secteur d'aide aux personnes sans-abri et citoyens).

⁴ [Le développement communautaire, un concept, une histoire, des valeurs.](#)

6. Nos Ressources

6.1. Ressources humaines

Le Collectif, association de fait, est un réseau largement ramifié, qui se structure de la façon suivante :

- La **coordination** : l'asbl DIOGÈNES l'assure depuis 2005. En 2025, grâce à un financement de la Commission communautaire commune, le Collectif les Morts de la Rue et DIOGENES peuvent compter sur 0.5 ETP de coordination. C'est néanmoins très insuffisant. La coordination assure un travail social individuel et communautaire. Nous estimons qu'il faut au minimum 1 ETP pour réaliser l'ensemble des tâches rattachées à la coordination.
- Le **noyau** : il est composé d'(ex) habitants de la rue, de personnes concernées (famille d'une personne décédée après un parcours de rue, par exemple), d'artistes et d'acteurs de terrain, qui se mobilisent régulièrement pour les différentes actions et qui donnent de leur temps pour participer aux réunions, assister aux enterrements, préparer la cérémonie annuelle.
- Les **membres** de notre réseau : ils sont tous en contact avec les habitants de la rue en Région de Bruxelles-Capitale et souscrivent aux missions du Collectif. La plupart d'entre eux font partie du secteur d'aide aux personnes sans-abri, mais on y retrouve également des personnes sans-abri, des citoyens, des représentants d'autres associations, des représentants des différents cultes, des artistes... Aujourd'hui, nous comptons 250 membres.
- Le **réseau élargi** : le Collectif les Morts de la Rue travaille avec bien plus de personnes et organisations (morgues, administrations communales, hôpitaux, familles des défunts, citoyens, presse, etc.)

“Le collectif est essentiel pour moi. Il est un soutien moral pour les personnes qui nous quittent et comptent peu de proches.”

“Même partis il y a une sorte de transmission qui s'établit, un fort geste d'humanité.”

“Il permet aussi de retrouver des familles qui n'ont plus de lien. De renouer des fois des fils distendus et éviter des départs indignes et sans chaleur.”

Un bénévole

6.2. Finances

En 2025, DIOGENES a bénéficié d'un subside facultatif de 38.000 € de la Commission communautaire commune pour la coordination du Collectif les Morts de la Rue. Celui-ci a permis de financer un mi-temps (0.5 ETP). En outre, en 2025, la Ville de Bruxelles a soutenu l'action du Collectif en octroyant un subside d'un montant de 3.000 €.

En 2025, nous avons la très grande chance d'avoir reçu 1.309,35€ de dons. Nous souhaitons remercier très chaleureusement à nouveau les personnes, familles de personnes décédées, les particuliers qui ont organisé des événements, les paroisses qui ont organisé une collecte, ... pour leur soutien, qui nous est indispensable.

Notons toutefois que cet argent est utilisé pour le fonctionnement de notre Collectif (achat de petit matériel de cérémonie, cafés après les obsèques, fleurs, boissons lors de nos réunions, ...), mais nous permet aussi de financer certaines prestations non prévues par les communes lors d'enterrement indigents: habillement, transport vers le crématorium lorsqu'il n'est pas pris en charge par la commune, quelques jours de morgue pour pouvoir retarder des obsèques et avoir la possibilité d'informer les proches, ...

7. Nos revendications

Le Collectif les Morts de la Rue existe depuis 2004 en Région de Bruxelles-Capitale. Depuis, il s'est montré utile et efficace dans l'organisation de cérémonies d'adieu pour les (ex-)habitants de la rue décédés et dans le soutien apporté aux travailleurs qui sont confrontés à un ou des décès. Son expertise grandissante – notamment à travers la collecte de données chiffrées – profite à l'ensemble du secteur et permet de faire évoluer les pratiques. Malgré des résultats probants, la coordination du projet n'est pas suffisamment subventionnée et ne bénéficie pas d'une reconnaissance structurelle. Pourtant, la charge de travail est immense. Du fait d'être un projet communautaire – ce qui est rare dans le secteur d'aide aux personnes sans-abri – le temps et l'énergie nécessaire à la coordination et au développement du Collectif sont conséquents. Par ailleurs, plus il y a de personnes sans-abri et plus le Collectif est connu, plus ce dernier est sollicité ; et nous l'avons vu, la popularité du projet croît de façon exponentielle et nous comptons de plus en plus d'habitants de la rue dans notre capitale. Dès lors, **nous pensons indispensable d'augmenter le temps de travail qui est alloué à la coordination du Collectif à 1 ETP au moins**. La coordination est le garant de l'aspect participatif du projet, un aspect qui fait sa force. Elle est aussi en charge du travail social individuel lié à chaque décès. **Un mi-temps ne suffit pas à assurer le suivi du décès de chaque Mort de la rue.**

Par ailleurs, nous demandons un subside régulier (sur une base annuelle) à la Ville de Bruxelles afin de prendre en charge les petits frais liés aux cérémonies (fleurs, petit matériel, transport, cafés...). De surcroît, nous demandons le remboursement de l'entièreté des frais d'impression inhérents à la cérémonie annuelle d'hommage.

Enfin, **nous encourageons toute initiative de prévention liée au sans-abrisme**. Nous aimerions voir réduire les listes d'attentes pour les logements sociaux, augmenter le revenu minimum proportionnellement au coût d'un logement décent, et élargir l'offre de solutions de logement et d'accompagnement sur mesure des habitants de la rue. Nous soutenons toute initiative aidant à l'individualisation des droits.